L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE 16 MARS 1879.

La politique et les affaires en France.

Le pouvoir [illegible] par les événements de la République française, M. Grévy, le 5 février [illegible] composé par plusieurs [illegible] politiques. Il a échoué. Il [illegible] M. Dufaure, en [illegible] en abandonnant deux ou trois un membre avancé de la gauche. [illegible] la majorité de l'Assemblée, il n'a [illegible] les plus longues [illegible]. Enfin, le projet de la mise en [illegible] des ministères du 16 Mai et du 14 Octobre [illegible] définitivement [illegible] l'addition d'un vote de censure [illegible] violent qu'il [illegible] entièrement, [illegible] les protestations de la part des ministres [illegible].

Ces ministres pouvaient, en effet, soutenir que puisqu'on ne s'aperçoit pas [illegible] en les mettre en accusation, c'est qu'on n'a pas de preuves de leur culpabilité et qu'en [illegible] cas, une chambre ou [illegible] ne croit ou abuse de son pouvoir en les dénoncant parce qu'elle laisse planer sur eux la [illegible] d'un crime projeté. Les journaux républicains avouent eux-mêmes qu'on n'a pas de preuves matérielles, mais ils disent qu'il y a des preuves morales d'une conspiration. Or, les plus forts arguments sont très-souvent des différentes dont un journal aussi [illegible] les plus importantes.

Parmi les dépêches télégraphiques [illegible] du ministère de la guerre, M. de Rochebouet, en ce ministère, [illegible] de Lyon [illegible] pour [illegible] leurs armes. Par une autre dépêche, il [illegible] au commandant de Toulouse qu'il avait appris qu'on se proposait [illegible] sur la ville [illegible]. Au commandant de Rennes, il [illegible] "Tâchez d'être prêt pour jeudi; les troupes devront [illegible] tout leur équipage de campement." De son côté, le général Ducrot, en apprenant qu'une première tentative de former un ministère libéral avait échoué, envoyait par le télégraphe des télégrammes au ministère, en lui disant: "Que Dieu et Mac-Mahon soient glorifiés!" Enfin, le 13 décembre, le chef de la [illegible] M. de Rochebouet télégraphiait à Bordeaux: "Avertissez secrètement et quartier-général. Faites suspendre tous les préparatifs."

Au point de vue historique, il est juste de rappeler dans quelles circonstances ces dépêches furent envoyées. Pendant plusieurs jours le ministère de Rochebouet était la pensée de faire décréter une seconde dissolution de la chambre. C'est été une faute, une folie, tout ce que l'on voudra, mais rien dans la constitution ne s'y opposait. Le maréchal a agi sagement et patriotiquement en résistant à la pression exercée sur lui à ce sujet et en [illegible] le 14 décembre 1877, M. Dufaure à former un nouveau cabinet. Mais, avant qu'il ait pris cette détermination, le cabinet voyant que les journaux républicains prêchaient ouvertement l'insurrection pour le cas où une seconde dissolution serait décrétée, crurent devoir prendre des mesures de précaution et préparer une concentration rapide des troupes. Cela explique parfaitement les dépêches citées plus haut. Rien, absolument rien n'indique un projet de coup d'État en vue d'une restauration quelconque.

Les ministres incriminés appartenaient d'ailleurs, à trois partis très profondément divisés pour qu'une entente pût se faire entre eux sur un projet de restauration.

La *République française* a avoué elle-même que le rapport de la commission "tout en groupant habilement les actes des hommes qui se sont révoltés contre la volonté nationale, ne révèle aucun fait nouveau."

Cela étant, il est beaucoup mieux vaut ne pas soulever la question et ne pas embarrasser les premiers pas du ministère de M. Grévy.

M. Waddington, le chef du cabinet, dans la petite harangue que nous avons reproduite hier, a dit en parlant de l'amnistie et de la mise en accusation: "Après ces deux questions, le parlement pourra aborder résolument les affaires". Cela est grandement souhaitée et il est été à désirer que l'ajournement de M. Grévy eût fermé l'ère des discussions irritantes et permis à ses ministres de commencer leur rôle par les affaires.

Malheureusement, si n'en a pas été ainsi et nous voyons que l'extrême gauche, quoique battue deux fois, se propose de revenir à la charge. La proposition de Louis Blanc pour indemniser les victimes du 2 décembre 1851, a été lancée dans le but d'embarrasser le cabinet. Elle soulève une foule de questions graves de préliminaires, de la part de tous les partis, et par conséquent d'orages parlementaires et peut-être de nouvelles crises ministérielles.

Tous ces débats politiques qui détournent l'attention des parlements des affaires sérieuses, ne sont rien autre chose que des assauts livrés pour la possession du pouvoir. Le peuple qui se laisse facilement passionner, ne s'en aperçoit pas que ses intérêts en souffrent, et ceux qui occupent le pouvoir veulent se tourner contre eux les armes qu'ils ont employées eux-mêmes pour [illegible] les précédents. Ils ont bien [illegible] tout est bien, puisque [illegible] "occupons-nous seulement des intérêts du pays", ils trouvent d'autres ambitieux qui leur barrent le chemin et qui mettent en avant des griefs politiques à faire régler avant de permettre qu'on passe aux affaires.

Le ministère Waddington n'est donc pas en cette ait bout de ses peines et il lui faudra une grande dose d'énergie et beaucoup d'habileté pour résister aux exigences incommodes de ses dangereux alliés de l'extrême gauche.

—Un drame terrible vient de se passer dans une famille française habitant Copenhague.

Il y a deux jours, le jeune G..., [illegible] artiste, revenu récemment, habitant avec sa femme et son très enfant, rencontra dans la rue son ancienne [illegible], le sieur B..., d'origine belge, officier de marine, qui quelques papiers d'affaires. La jeune femme lui en remettait [illegible]; mais ayant les mains [illegible] par le fardeau, laissa tomber, et tout le contenu s'éparpilla sur le trottoir. G... apercut [illegible] les papiers une lettre dont il reconnut l'écriture comme étant celle de sa femme. Il en saisit de la lettre, la lut, et acquit la preuve que sa femme était, depuis quelque temps, la maîtresse de son [illegible].

Dans d'une force [illegible], il se précipita sur la jeune [illegible] et la coucha [illegible] sur le trottoir. G... [illegible] B... [illegible] le [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible]